

DEVIS PRESTATION DE SERVICE

Références devis:

Date : 22/08/2024

Annexe 1 :

Conditions Générales de Vente (CGV)

PARTENAIRE	SOCIETE : (Nom, forme juridique)	Aldoria
	Adresse : (siège social)	8 rue Charles de Rémusat 31000 Toulouse (France)
	SIREN :	830 390 043 00040
PRESTATAIRE	LABORATOIRE CNRS :	Laboratoire d'Astrophysique de Marseille (UMR 7326)
	Adresse :	Pôle de l'Etoile - Site de Château-Gombert, 38 rue Frédéric Joliot-Curie 13388 Marseille Cedex 13
	CNRS Délégation Régionale Provence et Corse 31 chemin Joseph Aiguier - CS 70071 13402 MARSEILLE CEDEX 20	
Responsables scientifiques	Pour le CLIENT : (Nom, mail)	Damien Diolito (dgiolito@aldoria.com)
	Pour le PRESTATAIRE : (Nom, mail)	Johan Floriot (johan.floriot@lam.fr)

DETAIL DE LA PRESTATION

Désignation	Livrable(s) date	Prix unitaire HT en euros	Quantité	Prix total HT en Euros
Personnel-mesure interférométrique miroir MIRALU1000	12 jours à réception matériel	3 986.00	1	3 986.00
Frais de fonctionnement		1 050.00	1	1 050.00
				0.00
				0.00
				0.00

TOTAL €

Montant HT		5 036.00
Frais de gestion	20%	1 007.20
Coût complet		6 043.20
TVA	20%	1 208.64
Montant TTC		7 251.84

MODALITES DE PAIEMENT

En contrepartie des engagements pris par le CNRS et conformément aux CGV (présentes en annexe 1), le PARTENAIRE s'engage à lui verser une somme d'un montant HT global de **6043,20 Euros**, (TVA 20% **1208,64 Euros**), payable sur présentation de factures aux échéances des livrables attendus. En cas de modification du taux de la TVA, il sera appliqué le taux en vigueur à la date de facturation.

Versement avance

(Définir le montant de l'avance de 10% à 30%)

Une avance de **0 Euros HT** (avance de **0%**)

sera versée par le PARTENAIRE sur présentation d'une facture à compter du

Les factures seront adressées par **chorus pro** au PARTENAIRE au contact et à l'adresse ci-dessous :**AFFILIEES**

Pour les besoins du présent article, (i) les termes en majuscules ont le sens qui leur est attribué dans les CGV, (ii) le terme « AFFILIEES » désigne les entités, qui jouissent de la personnalité morale ou non, qui contrôlent ou sont contrôlées par une PARTIE ou sont sous contrôle conjoint des PARTIES. Aux fins de la présente définition, on entend par "contrôle" la détention directe ou indirecte d'au moins cinquante pour cent (50 %) des droits de vote, du capital ou d'autres titres d'une entité contrôlée ou contrôlée conjointement ou si elle possède, directement ou indirectement, le pouvoir d'orienter ou de causer l'orientation de la direction et des politiques de l'entité, ou le pouvoir de choisir ou de désigner plus de cinquante pour cent (50 %) des membres de l'organisme de direction de l'entité.

Les PARTIES conviennent que la communication d'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES aux AFFILIEES est libre, sous réserve du respect par ces dernières de l'obligation de confidentialité prévue à l'article « Confidentialité » de l'Annexe 1.]

Le bon de commande doit mentionner les références du devis et vaut acceptation des conditions générales de vente.

Ce devis est valable pour une durée de

Bon pour accord,
Date et signature du **partenaire**

Date et signature du **prestataire**
Le 26/08/2024 